



DECLARATION SUR LA PRISE EN  
COMPTÉ DES PRINCIPALES  
INCIDENCES NÉGATIVES DES  
DECISIONS D'INVESTISSEMENT SUR  
LES FACTEURS DE DURABILITÉ

2022

---

Article 4 du règlement SFDR – Règlement Disclosure



**LA FRANÇAISE**  
INVESTING TOGETHER



# Introduction

Aux termes de l'article 4 du règlement SFDR (règlement UE 2019/2088), les acteurs des marchés financiers ainsi que les conseillers financiers publient sur leur site internet des informations concernant la prise en compte ou non des principales incidences négatives (PAI) en matière de durabilité issues de ses décisions d'investissement ou des produits financiers sur lesquels ils fournissent des conseils.

Les incidences en matière de durabilité représentent l'impact que peuvent avoir les investissements réalisés sur les facteurs de durabilité externes.

Ces facteurs de durabilité externes se concentrent sur le climat, plus largement les problématiques d'environnement. Sont également concernés les facteurs dans le domaine social, avec notamment les droits des salariés, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption.

## Périmètre de la déclaration

Les informations contenues dans ce document s'appliquent aux entités juridiques suivantes du groupe La Française, conformément au règlement SFDR :

Acteurs des marchés financiers	Conseillers financiers
La Française Asset Management (Société de gestion d'actifs financiers)	La Française AM Finance Services (Entreprise d'investissement)
La Française Systematic Asset Management GmbH (Société de gestion d'actifs financiers)	
New Alpha Asset Management (Société de gestion d'actifs financiers)	
La Française Real Estate Managers (Société de gestion de produits immobiliers)	

## Prise en compte des principales incidences négatives en matière de durabilité

Suite à la publication des RTS de l'ESMA du 2 février 2021, le groupe La Française va mettre en œuvre le suivi des 14 indicateurs obligatoires relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

Deux indicateurs spécifiques devront également être suivis pour les investissements dans les valeurs souveraines et supranationales ainsi que pour les investissements en actifs immobiliers.

Par ailleurs, un indicateur optionnel environnemental sera suivi pour chacune de nos activités corporate et gestion pour compte de tiers en valeurs mobilières et immobilier, en fonction du sous-jacent des fonds, ainsi qu'un indicateur optionnel social.

Dans le prolongement de ces travaux, le groupe La Française publiera chaque année un rapport sur l'impact de ses investissements sur ces critères et leur évolution. Le premier exercice portera sur le second semestre 2022 et le premier rapport sera disponible au plus tard le 30 juin 2023 sur le site internet du groupe.

La Française AM Finance Services (LFFS), en tant qu'entreprise d'investissement exerçant notamment le service de conseil en investissements financiers via l'activité Moniwan, intègre dans ses processus les objectifs et/ou les préférences de ses clients et clients potentiels tels que collectés dans les profils investisseurs. Dès lors que les clients auront signifié leurs préférences en matière de durabilité, LFFS pourra évaluer l'adéquation entre celles-ci et les produits conseillés.

## L'engagement

L'engagement est l'un des outils de l'actionnariat actif, un des piliers de notre approche d'investisseur durable. Il consiste à initier et maintenir un dialogue centré sur les thèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance avec les entreprises dans lesquelles nous sommes investis ou dans lesquelles nous pourrions envisager d'investir. L'engagement peut se faire au niveau individuel ou de manière collaborative. L'engagement collaboratif implique généralement qu'un certain nombre d'investisseurs unissent leurs forces pour transmettre leur(s) message(s) et leur(s) question(s) à une entreprise ou à un certain nombre d'entreprises confrontées à des défis similaires et propres à leur secteur.

Bien que nous ne soyons, en règle générale, qu'un petit investisseur -minoritaire-, nous pouvons agir pour influencer les changements que nous souhaitons voir mis en œuvre. À cet égard, nous soutenons les actions collaboratives, tout en utilisant de manière sélective notre capacité à engager des dialogues individuels avec les entreprises, lorsque nous pensons que notre analyse approfondie peut faire la différence.

### Thèmes d'engagement

Nous avons défini des thèmes d'engagement cohérents avec nos stratégies d'investissement, principalement axés sur le changement climatique et le capital humain, mais également sur l'accès à certaines données clés.

Le groupe La Française a développé une stratégie « Carbon Impact » avec des fonds thématiques tant sur les actions que le crédit, dont les objectifs sont d'investir dans des entreprises qui participent à la transition vers une économie à faible émission de carbone, en soutien à l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5°C. Sur la base de cette stratégie, le changement climatique est la priorité de nos engagements.

La transition vers une économie décarbonée ne sera possible que si cette transition est inclusive et que les aspects sociaux sont pris en compte. C'est pourquoi il nous semble essentiel de développer davantage le S parmi les facteurs ESG, c'est-à-dire le facteur social. Le capital humain est donc notre deuxième priorité d'engagement, en insistant dans un premier temps sur l'urgente nécessité d'améliorer la publication d'informations et la transparence des entreprises à ce sujet.

Enfin, le Groupe a défini quatre étapes clés pour assurer la réussite de sa stratégie d'engagement :

- ◆ Mettre en place et suivre un processus de sélection et de hiérarchisation des engagements.
- ◆ Fixer des objectifs à nos engagements.
- ◆ Mettre en œuvre l'engagement et rendre compte des résultats obtenus.
- ◆ Faire remonter, le cas échéant, l'information si la cible d'engagement ne permet pas d'atteindre l'objectif fixé.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer à notre politique d'engagement sur le lien suivant : [Politique d'engagement La Française](#)

## Codes et normes internationales - degré d'alignement avec les Accords de Paris

La prise en compte des incidences négatives par le groupe La Française se fait en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies ainsi que sur un ensemble de conventions et normes internationales dont notamment :

- ◆ Les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies,
- ◆ Les principes de gouvernement d'entreprise de l'OCDE,
- ◆ Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales,
- ◆ La déclaration universelle des droits de l'Homme,
- ◆ Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme,
- ◆ Les principes directeurs des droits de l'enfant et des entreprises,
- ◆ Les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail,
- ◆ La déclaration des Nations Unies sur l'environnement et le développement,
- ◆ La convention des Nations Unies sur la corruption,
- ◆ Les conventions d'Oslo et d'Ottawa sur les armes à sous-munitions et mines anti-personnelles,
- ◆ L'Accord de Paris sur le Climat.

En complément de son adhésion à ces standards internationaux, le groupe La Française est partie prenante de plusieurs initiatives nationales ou internationales :

Initiative	Depuis	Objectif
<b>Niveau International</b>		
PRI	2010	Soutenir l'adoption des critères ESG dans l'investissement.
UNEP FI	2015	Partager l'expérience de la finance durable entre les principaux gestionnaires d'actifs.
CDP (ex Carbon Disclosure Project)	2013	Inciter les entreprises à la transparence en matière environnementale afin de constituer une base de données commune.
Workforce Disclosure Initiative (PRI - Share action)	2017	Soutenir la transparence en matière de Capital Humain.
Climate action 100+	2017	S'assurer que les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre mondiaux mettent en œuvre les actions nécessaires à la lutte contre le changement climatique.

Member of the Science Based Target initiative (SBTi)	2019	Définir une méthodologie de mesure d'alignement de trajectoire de portefeuille avec les objectifs des Accords de Paris.
Net Zero Asset Manager Alliance	2021	Engagement à soutenir l'objectif de zéro émission nette de CO2 d'ici à 2050 ou avant.
<b>Niveau National</b>		
FIR – Sustainable Investment Forum français	2007	Soutenir l'adoption de l'ESG en France.
FFS – Sustainable Investment Forum italien	2017	Soutenir l'adoption de l'ESG en Italie.
AFG – Comité IR	2017	Réfléchir sur et porter la voix de l'investissement responsable entre pairs au sein de la fédération professionnelle. Laurent Jacquier Laforge, Global Head of Sustainable Investing du groupe La Française, est Vice-Président du Comité Investissement Responsable de l'AFG.

En matière immobilière, le groupe La Française est administrateur de l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), mécène du programme européen de l'OID, membre actif de la Commission ISR de l'ASPIM, et a rejoint, en janvier 2022, les groupes de travail « actifs réels » et « opérationnalisation et mesure de l'impact » de Finance for Tomorrow.

Le groupe La Française a défini un objectif de réduction des émissions de CO2 en ligne avec l'Accord de Paris pour limiter la hausse de la température mondiale en deçà des 2°C en lien avec son adhésion à la Net Zero Asset Manager Initiative en juillet 2021.

Pour aller plus loin : consulter notre publication [La Française s'engage](#)

Les informations contenues dans ce document ne sauraient constituer un conseil en investissement, une proposition d'investissement ou une incitation quelconque à opérer sur les marchés financiers. Cette publication est destinée aux investisseurs professionnels et non-professionnels au sens de la directive MIF. Les appréciations formulées reflètent l'opinion de leurs auteurs à la date de publication et sont susceptibles d'évoluer ultérieurement. Le Groupe La Française ne saurait être tenu responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. La présente publication ne peut être reproduite, totalement ou partiellement, diffusée ou distribuée à des tiers, sans l'autorisation écrite préalable du Groupe La Française.



128, bd Raspail 75006 Paris – France - Tél. +33 (0)1 44 56 10 00

480 871 490 RCS PARIS

[www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)

